FORMAT COURT PAIE

Congés payés : acquérir les droits, calculer l'indemnité et solder les compteurs

Les congés payés produisent chaque année les mêmes difficultés : un compteur qui ne correspond pas aux jours pris une indemnité calculée selon une règle qui n'a pas été comparée à l'autre une absence longue qui perturbe l'acquisition. Les écarts se révèlent au solde de tout compte lorsqu'il n'est plus possible de les corriger discrètement. Ces trois heures à distance traitent le sujet de bout en bout. Le participant maîtrise l'acquisition des droits selon le mode de décompte retenu compare les deux méthodes de calcul de l'indemnité traite les absences et les reports puis solde correctement un compteur lors d'un départ.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 399 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Gestionnaires de paie assistants RH et collaborateurs de cabinet qui gèrent des compteurs de congés.

PRÉREQUIS
Établir ou contrôler des bulletins de paie

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déterminer les droits acquis selon le mode de décompte retenu
- Calculer l'indemnité de congés payés selon les deux méthodes et retenir la plus favorable
- Traiter l'effet des absences sur l'acquisition et sur la prise
- Gérer les reports les congés supplémentaires et le fractionnement
- Solder un compteur lors d'un départ et établir l'indemnité compensatrice

03 Programme détaillé

M1 Acquisition des droits

- Alimenter le compteur sans erreur
- Période de référence et modes de décompte
- Périodes assimilées à du travail effectif
- Effet des absences et des contrats particuliers
- Congés supplémentaires d'origine conventionnelle
- À retenir : Un compteur juste dépend d'abord de la qualification des absences du salarié.

M2 Calcul de l'indemnité

- Comparer avant de payer
- Méthode du maintien de salaire et méthode fondée sur la rémunération de la période de référence
- Éléments de rémunération à intégrer dans le calcul
- Comparaison des deux résultats et choix du montant retenu
- Traduction du calcul sur le bulletin de paie
- Cas pratique : Les participants calculent l'indemnité d'un même salarié selon les deux méthodes puis concluent.

M3 Prise report et solde

- Fermer la période proprement
- Ordre des départs et prise effective des congés
- Reports et sort des jours non pris
- Fractionnement et jours supplémentaires éventuels
- Indemnité compensatrice lors d'un départ
- Contrôle du compteur avant clôture
- Mise en situation : Un salarié quitte l'entreprise avec un compteur contesté et le participant reconstitue ses droits.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 399 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr